



Compte rendu AG du 26 juin 2021

LE DESCHAUX le 26 Juin 2021

Comité : Serge LELU – Gervaise BONNOT – Colas GIGANDET – Anne-Florence ADDOR - William DE BIASI – Claudine LELU

- Convoqués 45 adhérents = 35 officiellement remplissent les conditions - 10 invités ne remplissent pas les conditions.
- Accusé de réception des documents joints à la convocation : 30 (dont 3 personnes du Comité + 3 personnes cooptées).
- 14 adhérents sur 35 n'ont pas participé à cette AG.
- 21 personnes ont ratifiées les 3 cooptations (voir détails ci-après).

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est conforme aux statuts donc validée.

Ordre du jour

1- Rapport moral du Président : Serge LELU

Ce rapport contrairement aux années passées est vraiment particulier compte tenu de la situation Covid que nous vivons avec toutes les contraintes imposées et nécessaires.

J'espère que dans vos familles aucun membre n'a été touché par ce virus tant destructeur sur tous les plans.

Néanmoins le club a fait toutes les démarches administratives auprès des autorités pour rester ouvert un maximum de temps et avons aménagé les plannings d'entraînements.

Au 31/12/2020 le club comptait 43 adhérents pour 53 adhérents le 28/05/2021 et nous remercions tous les nouveaux inscrits pour la confiance accordée.

A ce jour le club comprend 1 membre d'honneur, 2 adhérents sans chiens, 30 chiens en éducation, 8 chiens en obéissance, 2 chiens en pistage FH, 10 chiens en Ring.

Suite aux démissions de Nathalie MERLIN (a quitté le club), Pascal MAIGRET, Marylène MAGDELAINE, notre Comité s'est complété en cooptant Anne-Florence ADDOR, William DE BIASI et Claudine LELU. Je remercie vivement ces nouveaux entrants et demande à l'Assemblée de ratifier ces cooptations.

Les séances d'éducation canine en trois groupes sont de bonnes qualités, les adhérents s'investissent bien et je remercie vivement Pascal MAIGRET pour son investissement à mes côtés. En concertation avec Pascal, nous allons pouvoir proposer pour ceux qui acceptent et qui en ont l'envie de se projeter vers les sections soit obéissance ou pistage ou ring qui ne demandent qu'à se développer. Nous concerterons avec les différents responsables de section pour œuvrer dans ce sens.

La section obéissance progresse régulièrement aux rythmes des entraînements et commençons cette année 2021 par la mise en place de notre premier concours des 19 & 20 juin 2021.

La section ring avec Colas GIGANDET son responsable a connu de bons résultats aux différents concours 2020.

La section pistage FH est actuellement limitée à un seul adhérent, Erwin PATZEN qui a bien concouru en 2020 avec ses deux chiens. Nous allons engager une discussion avec lui sachant que certaines personnes du groupe éducation souhaitent évoluer dans cette discipline.

Concernant les horaires d'entraînement, le Président en cours d'année 2020 n'a pas hésité à mettre en place deux horaires supplémentaires le mardi après-midi pour palier à la problématique des adhérents de l'éducation et obéissance qui travaillent le week-end :

- ✓ 14h00 à 15h00 : éducation N1 – N2
- ✓ 15h00 à 16h00 : obéissance et éducation N2 & N3

Sandrine BREUERS monitrice qui a suivi le stage de monitrice premier degrés a décidé d'arrêter d'entraîner pour des raisons personnelles et quittait le club mais Gwladys sa fille est toujours adhérente, obéissance niveau brevet. Trois autres personnes qui ont également suivi et obtenu le diplôme de moniteurs premier degrés ont quitté le club. Je rappelle que le club a financé ces formations. Le Président ne cache pas à ce jour sa réticence à proposer des formations compte tenu du vécu récent...

Courant 2020, les travaux de terminaison du bâtiment ont été très impactés pour les raisons sanitaires. Depuis début 2021 certaines finitions ont été néanmoins terminées et le Président remercie les volontaires qui ont participé. Il apparaît que 2021 devrait nous permettre de mettre en place quelques séances de travaux collectifs afin d'améliorer nos équipements et attendons les décisions gouvernementales concernant les dispositions Covid et alors fixerons les dates pour œuvrer dans les règles. **Tous les adhérents de toutes les sections sont concernés.**

L'année 2020 et début 2021 ont néanmoins mis en évidence de la part d'une infime minorité, rentrants et sortants des dysfonctionnements absolument inadmissibles, des menaces, insultes que le Président n'a pu et ne peut tolérer, à savoir :

- ✓ Licences commandées en novembre 2020 non remboursées au club qui a payé celles-ci à la Canine.
- ✓ Réinscription au club de 2020 à 2021 avec cotisations encore non payées au club à ce jour.
- ✓ Obligation de prévenir le Président quand absence aux entraînements non respectée.
- ✓ Documents à remettre de la part de nouveaux inscrits non fournis au Président après deux mois de la pose de signature d'engagement sur le registre des membres.
- ✓ Mails, SMS, voir appels téléphoniques restent sans réponse mise à part quelques adhérents.
- ✓ Pour la préparation des concours, lotos, etc, **le Président demande à tous les adhérents** de répondre à ses demandes par oui ou non présents aux manifestations et en définitive se retrouve avec 4 voir 5 réponses. Les enjeux financiers sont importants et nous devons tout budgéter.
- ✓ Polémiques non fondées qui entravent le bon fonctionnement du club.

Le Président appuyé par son Comité devra prendre des dispositions qui risquent de surprendre ceux et celles qui ne respectent pas le mode de fonctionnement du club. Il faut que chacun soit conscient de la masse de boulot pour organiser la moindre manifestation.

Le Président a fait évoluer le site internet et demande à tous les compétiteurs de prendre des photos lors des concours et de lui faire suivre les résultats pour intégrer dans celui-ci en faisant une copie du carnet de travail de son ou ses chiens.

Face Book est suivi par Colas GIGANDET qui a besoin également des mêmes pièces.

Pour l'instant le loto du 10 septembre 2021 est maintenu en espérant qu'il n'y ait pas de contre indication sanitaire ?

Pour les commandes de croquettes, les adhérents se sont disciplinés et les commandes et paiements sont faits dans les temps car durant 2020 il étant devenu récurrent d'avoir des commandes reçues après dates et le club faisait acheminer les sacs concernés sans répercussion des frais de port mais ça ne pouvait perdurer. Il suffit sur l'analytique de voir le poste croquettes.

Bonne continuation à tous les adhérents.

Le Président

2- Approbation du procès verbale AG 2020 concernant exercice 2019

Aucune remarque concernant le rapport de l'AG 2020, celui-ci est validé.

3- Rapports de gestion: Les responsables sections préparent leurs comptes rendus

31 – Rapport Education

Au 31/12/2019 le nombre d'adhérents en éducation était de 37 personnes.

Au 31/12/2020 le nombre d'adhérents en éducation était de 38 personnes.

Les cours comptent trois niveaux.

Gwladys BREUERS avec Ollie-Wood et Anne-Florence ADDOR avec Tigra ont basculé en section obéissance.

Il est important d'avoir à l'inscription le dossier complet avec obligation d'avoir en mains la carte ICAD pour commander la licence. Tout dossier incomplet sera refusé temporairement.

32 – Rapport Obéissance

Au 31/12/2019 le nombre d'adhérents en obéissance était de 10 personnes.

Au 31/12/2020 le nombre d'adhérents en obéissance était de 5 personnes.

Pascal MAIGRET avec MAYA – Le 03/10/2020 JEURRE – Niveau 1 – 160/320 – Suffisant - Placée 13/18.

Jean-Pierre GRANDJEAND avec ZETA – Le 03/10/2020 JEURRE – Niveau brevet – 84.5/100 excellent

33 – Rapport Ring

Au 31/12/2019 le nombre d'adhérents en ring était de 2 personnes.

Au 31/12/2020 le nombre d'adhérents en ring était de 7 personnes.

Chloé BARBIER avec OVERDOSE – Le 16/06/2020 ILLZACH – Niveau 1 – 186,35/200 excellent – 4/5.

Chloé BARBIER avec OVERDOSE – Le 11/07/2020 ALLENJOIE – Niveau 2 – 261,60/300 excellent – 9/16.

Chloé BARBIER avec OVERDOSE – Le 26/09/2020 CHEMAUDIN – Niveau 2 – 286,60/300 excellent – 1/5.

Colas GIGANDET avec LENZO – Le 15/03/2020 – FAGNIERES – Sélectif Niveau 3 – 342,162/400 excellent – 10/27

Colas GIGANDET avec LENZO – Le 13/09/2020 – DAVAYE – Niveau 3 – 375,35/400 excellent – 3/11

Colas GIGANDET avec LENZO – Le 27/09/2020 – CHEMAUDIN – Niveau 3 – 329,124/400 excellent – 2/7

Colas GIGANDET avec LENZO – Le 18/10/2020 – CHAMPLITTE – Niveau 3 – 363,85/400 excellent – 2/5

34 – Rapport Pistage FH

Au 31/12/2019 le nombre d'adhérents en pistage FH était de 2 personnes.

Au 31/12/2020 le nombre d'adhérents en pistage FH était de 1 personne.

Erwin PATZEN avec AIKO – Le 23/02/2020 – VILLAGE-NEUF – Niveau 2 – 82/100 bon – 4/5

Erwin PATZEN avec AIKO – Le 01/03/2020 – STRASBOURG – Niveau 2 – 98/100 excellent – 1/5

Erwin PATZEN avec AMY – Le 01/02/2020 – FAVARS – Sélectif Niveau 2 – 94/100 & 90/100 très bon – 3/21

Erwin PATZEN avec AMY – Le 23/02/2020 – VILLAGE-NEUF – Niveau 2 – 93/100 très bon – 3/5

Erwin PATZEN avec AMY – Le 01/03/2020 – STRASBOURG - Niveau 2 – 95/100 très bon – 4/5

Erwin PATZEN avec AMY – Le 08/03/2020 – HAGUENAU – Finale championnat de France - Niveau 2 – 95/100 & 81/100 bon – 6/12

4- Situation financière de l'Association (Comptabilité faite sur logiciel Ciel Association)

CLASSE : 6-CHARGES

211200-Terrain aménagement = 51,60 €
 218300-Informatique = 229,21€
 238300-Achat fourniture pour travaux = 382,18 €
 6021001-Croquettes = 5 190,23 €
 602110-Carburant = 196,90 €
 6022001-Nourriture pour entraînement chien = 21,28 €
 602200-Fourniture consommable = 26,55 €
 602221-Pharmacie = 123,80 €
 602250-Fourniture bureau = 368,09 €
 6050001-Matériel d'équipement = 1 970,61 €
 606000-Electricité, eau, gaz = 92,95 €
 6070001-Repas achat nourriture = 100,98 €
 6070002-Fourniture revendue = 2 636,55 €
 6070003-Bar achat = 124,96 €
 6070004-Vaisselle-Couvert-Nappe = 116,71 €
 613000-Loyer = 34,85 €
 615200-Espaces verts entretien = 133,60 €
 616000-Prime assurance = 803,62 €
 6180001-Cotisation ACTFC = 96,00 €

6180002-Cotisations Club = 65,00 €
 618000-Documentation = 23,00 €
 623100-Annonces publicitaires = 75,60 €
 623401-Don = 80,00 €
 626000-Frais postaux = 134,96 €
 626100-Site Internet = 550,90 €
 627000-Services bancaires = 96,25 €
 6280000-Location salle = 151,20 €
 628100-Licence CUN = 1 751,00 €
 6710002-Tribunal d'Instance = 339,54 €
 6710003-Fraude CB = 466,33 €

TOTAL 6-CHARGES = 16 434,45 €

CLASSE : 7-PRODUITS

707000-Ventes de Marchandises = 5 884,82 € - 132,80 € = 5752,02 €
 708000-Produits des activités annexes = 1 350,00 €
 708300-Locations diverses = 151,20 €
 756000-Cotisations Club = 8 051,00 €
 7710001-Licence CUN = 1 779,00 €
 7710002-Remboursement CA fraude CB = 466,33 € (plainte déposée en Gendarmerie par le Président)
 771000-Produits exceptionnels = 429,63 €
 771500-Subventions = 200,00 €
 778800-Avoir = 85,99

TOTAL 7-PRODUITS = 18 265,17 €

BENEFICE : 1 830,72 € + 249.75€ stock = 2 080,47 €

TRESORERIE AU 31/12/2020

Trésorerie Caisse = 141,71€
 Trésorerie Banque Crédit Agricole - Livret A = 8 420,92 €
 Trésorerie Banque Crédit Agricole Courant = 1 000,26 €

5- Cotisations

- Cotisation annuelle membre sans chien = 65€
- Cotisation annuelle membre avec 1 chien = 130€ (Pas de supplément pour un deuxième chien)
- Cotisation pour la deuxième personne vivant sous même toit avec 1 chien = 65€ (Pas de supplément pour un deuxième chien)
- Cotisation annuelle conducteur = 40€ (En complément du propriétaire du chien membre principal)
- Licence CUN propriétaire = 22€ - Licence CUN conducteur = 12€ (aucun chien ne rentre sur le terrain sans sa licence)
- Droit d'entrée pour la première inscription uniquement = 40€ (gratuit pour la personne vivant sous même toit)
- Demi-tarif pour les mineurs (hormis licence)

6- Vote du Budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel est joint en annexe.

7- Ratification suite cooptation : Anne-Florence ADDOR – William DE BIASI - Claudine LELU

ADDOR Anne-Florence : 21 voix pour – 0 voix contre
 LELU Claudine : 20 voix pour – 1 voix contre
 DE BIASI William : 21 voix pour – 0 voix contre

Les trois personnes sont intégrées au Comité.

8- Points Divers

- Concours obéissance du 19 & 20 juin 2021:
 - Choix Juge – Roland VERVILLE
 - Commissaires de terrain : Philippe JACQUET – Jacky LEGRAND

- CSAU BONNOT Gervaise avec Lover Dose : Très bien
- CSAU COLLET Isabelle avec Ruby : Excellent
- CSAU COLLET Isabelle avec Onix : Excellent
- CSAU ADDOR Anne-Florence avec Tigra : Excellent
- CSAU MARCHAL Patrick avec Platon : Ajourné
- CSAU LAMBLA Isabelle Popper : Excellent
- CSAU BREUERS DUMONT Gwladys avec Ollie : Excellent

- Brevet BREUERS DUMONT avec Ollie-Wood : 84/100 -Excellent
- Brevet MAGDELAINE Marylène avec Mielle : 90/100 – Excellent
- Brevet ADDOR Anne –Florence avec Tigra : 85/100 – Excellent

- N1 MAIGRET Pascal avec Maya : 263.5/320 – Excellent – 5/8
- N1 GRANDJEAN Jean-Pierre avec l’M Zeta : 239/320 – Très bon – 7/9
- N1 ROCHE Bruno avec Luna : 84.5/320 – Non classé

- Concours ring du 04 & 05 décembre 2021:
 - Juge – Dominique PITON
 - Hommes assistants :N1 Damien DUPLESSI – N2 Florian CADOUX
 - Matériels : La base de la palissade reste à approvisionner pour mise aux normes
 - Demande subvention : Reste à faire

- Agenda vacances

Education en vacances du 12/07/2021 inclus au 15/08/2021 inclus

- Journées de travaux

Les dates vont être définies en fonction des directives gouvernementales qui seront connues pour fin juin.

- Loto du 10 septembre 2021

Pour l’instant nous maintenons ce loto en espérant qu’aucune restriction ne soit imposée par le Gouvernement.

- Formation

Une formation d’habilitation au mordant est prévue pour le Président suite à l’impossibilité courant 2020 de participer à celle qui était prévue, faute Covid.

Pour le reste, rien n’est envisagé à ce jour mais peut évoluer.

Serge LELU
Président



Gervaise BONNOT
Secrétaire et trésorière adjointe

